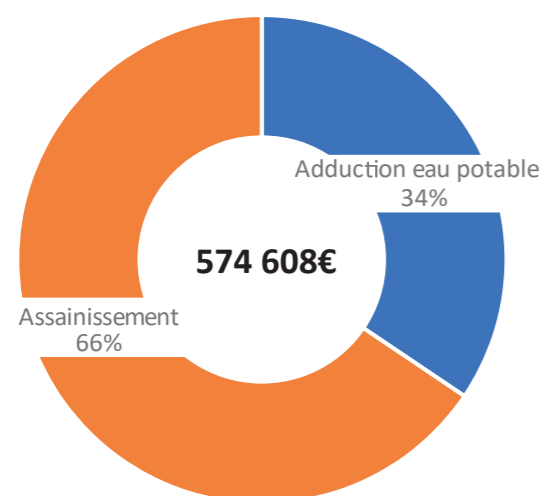


**LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT**

Dépenses fonctionnement eau et assainissement		Recettes fonctionnement eau et assainissement	
Charges à caractère général	367 403.55	Ventes de produits	619 719.47
Autres charges de gestion courante	4 752.18	Subventions d'exploitation	3 318.00
Charges financières	24 23.91	Autres produits gestion courante	412.40
Charges exceptionnelles	8 448.43	Produits exceptionnels	104.49
Dépenses d'ordre (amort)	204 650.44	Excédent de fonct° reporté	795 645.76
Dotations aux provisions	19 665.14	Recettes d'ordre	75 782.36
<b>Total</b>	<b>628 943.65</b>	<b>Total</b>	<b>1 494 982.02</b>
<b>Excédent</b>	<b>866 038.37</b>		

Dépenses d'investissement eau et assainissement		Recettes d'investissement eau et assainissement	
Rembt du capital des emprunts	61 833.69	Dotations, fonds divers	113 327.56
Opération eau et assainissement	562 019.87	Subventions d'investissement	170 695.00
Dépenses d'ordre	75 782.36	Opération d'ordre entre section	204 650.44
Immobilisations en cours	12 588.00	Excédent d'investissement reporté	413 747.03
<b>Total</b>	<b>712 223.92</b>	<b>Total</b>	<b>902 420.03</b>
<b>Excédent</b>	<b>190 196.11</b>		

**INVESTISSEMENTS réalisés en 2022**



**TARIFS 2023**

Tarif de l'eau : 1,90€ le M3

Abonnement annuel : 77€

Tarif de l'assainissement : 1€ le M3

Abonnement annuel : 64€

**Redevances Agence de l'eau**

Modernisation des réseaux : 0.16€/M3

Pollution : 0.28€/M3

Prélèvement : 0.08€/M3

La Régie communale n'est pas assujettie à la TVA

Les travaux d'adduction en eau potable et l'assainissement suite à la construction des logements par ADIS sur la route de Payzac se sont élevés à 47 882€

Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable sous le chemin de l'Estrade, débutés en 2022 se sont terminés en avril 2023. L'opération financière estimée à 230 000€ HT sera soldée après réception du procès-verbal et du DGD (décompte général définitif). Les subventions sont déjà notifiées par une aide de l'ETAT et de l'agence de l'eau.

La réalisation au hameau de Bériasson de la station d'épuration à plantés de roseaux est en service depuis juin 2022.

Coût de l'opération : 324 300€ HT- Subventions reçues de l'Agence de l'eau : 109 265€ et du conseil départemental : 79 250€

Interventions des prestataires et l'achat d'un nouveau moteur suite à la panne de juin 2022 du forage de la Pauzette

Coût : 16 327€

**LE MOT DU MAIRE**



Lablachéroises, Lablachérois,  
Chers amis,

Ce bulletin hors-série est exclusivement consacré aux budgets.

Il est important de vous rendre compte comment est utilisé l'argent public tant dans le fonctionnement de la municipalité que dans l'investissement qu'elle a choisi de privilégier.

Ce sont beaucoup de chiffres bien entendu, mais Martine Carrier, Adjointe aux finances, s'est attachée à vous les présenter avec le plus de simplicité possible tout en restant pratique et pragmatique. Je vous laisse découvrir le budget général, celui de l'Eau et de l'Assainissement et enfin le budget du Centre Communal d'Action sociale. Mais auparavant, quelques commentaires ou explications particulièrement sur l'investissement.

Afin de ne pas disparaître, l'Indépendante Blachéroise a décidé de se rapprocher du club de football des Vans. Bien leur en a pris puisque l'Athlétic Foot Cévennes, issu de cette fusion, compte aujourd'hui plus de 220 licenciés, bénévoles et professionnels. Son ambition à devenir un club important de la région est légitime et méritait d'être soutenue. Aussi la municipalité a-t-elle décidé de remplacer la vieille pelouse du stade de la Raze totalement usée et inopérante par un nouveau gazon synthétique. Cette opération estimée 657 000€ HT doit être subventionnée à hauteur de 80%.

La création d'une piste de « pumtrack » répond à une très forte demande des jeunes et des moins jeunes, adeptes ou amoureux des deux roues, trottinette ou rollers. Elle participera également à l'opération « Savoir Rouler à Vélo » qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette opération estimée à 100 000€ HT sera subventionnée également à hauteur de 80% par l'Agence Nationale du Sport et la Région.

Une partie des communes de Beaume-Drobie a décidé de participer également au financement de la pelouse et de la piste du pumtrack. Je les remercie sincèrement.

Enfin, un autre poste d'investissement important concerne la voirie. C'est une dépense incontournable. La voirie communale longue de 50 kms est vieillissante. Nous nous attachons chaque année à restaurer les parties les plus dégradées ou les plus fragiles afin de vous apporter le maximum de sécurité et de confort. Les comptes sont sains. Les budgets ont été votés à l'unanimité. La situation financière de la commune est très satisfaisante et conformément à notre engagement sa dette est en constante diminution.

Bonne lecture

A bientôt

**LES INVESTISSEMENTS 2022 ONT ÉTÉ RÉALISÉS SANS LE RECOURS À L'EMPRUNT**

- Réseaux de voiries, réfections des chemins de Bériasson, de Montredon, de la vigne, de Nadal, d'Achille Charrière et chemin de la brise : 237 516€
- Achats de terrains et frais d'actes : 8 160€
- Acquisition d'un broyeur végétaux : 27 000€
- Acquisition de matériel informatique, mobiliers, défibrillateurs : 8 132€
- Logements communaux et bâtiments publics : 12 007€
- Reliures des registres : 2 641€

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie du respect du budget primitif.

Ce document est présenté et voté une fois par an par le conseil municipal.

Le **compte de gestion** est quant à lui élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire. Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal en date du **21 mars 2023**

Dépenses de fonctionnement de la commune		Recettes de fonctionnement de la commune	
Charges à caractère général	432 724.38	Ventes des services	236 605.81
Charges de personnel	608 651.63	Impôts et taxes	710 957.53
Autres charges de gestion courantes	180 072.78	Dotations, subventions	494 960.24
Charges financières	42 183.93	Autres produits de gestion courante	127 996.46
Dotations aux provisions	1 888.18	Atténuations de charges	12 662.20
Op. d'ordre entre sections	265 843.98	Op. d'ordre entre sections	265 843.98
		Produits exceptionnels	29 489.96
<b>Total</b>	<b>1 531 364.88</b>	<b>Total</b>	<b>1 878 516.18</b>
<b>Excédent</b>	<b>347 151.30</b>		

Les opérations d'ordre entre sections concernent les écritures comptables des cessions et de ventes de terrain à la CdC

Dépenses de l'investissement de la commune		Recettes de l'investissement de la commune	
Rembt du capital des emprunts	76 167.45	Op. d'ordre entre sections	265 843.98
Opérations d'équipement	295 454.49	Dotations, fonds divers, FCTVA, Tam	862 705.17
Déficit reporté 2021	861 490.28	Subventions d'investissement	77 293.09
Op d'ordre	5 343.98		
Subvention d'équipement	11 592.54		
<b>Total</b>	<b>1 250 048.74</b>	<b>Total</b>	<b>1 205 842.24</b>
		<b>Déficit</b>	<b>44 206.50</b>

Situation financière de la commune	2020	2021	2022
Capacité d'autofinancement brute	299 632	258 298	349 039
Rembt de l'annuité de l'emprunt	85 873	770 087	75 932
Capacité d'autofinancement nette	213 759	-511 789	273 107
Encours de la dette 31/12	2 422 662	1 652 575	1 576 643
Financement disponible	497 880	-357 014	723 124
Capacité de désendettement de CAF brute en année	8.17	6.46	4.56

La situation financière de la commune est satisfaisante, malgré l'inflation des énergies, des matières premières et des services, exemple la tonne de granulés à bois pour la chaudière de l'école est passée de 290€ la tonne à 660€.

Taux COMMUNAUX	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière bâti	28.52	29.38	29.38
Taxe foncière non bâti	70.61	72.73	72.73
Taxe habitation secondaire			8.18

La **fiscalité 2023**, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux. Les élus ont souhaité limiter la pression fiscale. Le niveau d'inflation actuel entraîne automatiquement les bases à la hausse +3.40% en 2022 et +7,1% en 2023

## PERSONNEL COMMUNAL

Effectif de la commune en 2022

6 agents au service technique, 4 agents au service administratif, 5 agents au service de l'école, 1 agent ASVP Soit 14 titulaires et 2 non titulaires.

Les charges du personnel de 2022 ont évolué suivant la revalorisation du point d'indice et la réforme des grilles indiciaires notifiées par l'état.

## LE BUDGET 2023

Le **budget** de la collectivité prévoit les dépenses et les recettes de l'année pour permettre la mise en œuvre des politiques décidées par la municipalité. Le budget a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du **13 avril 2023**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 911 049€

- . Charges à caractère général : 482 800€
- . Charges de personnel : 653 100€
- . Autres charges : 194 231€
- . Charges financières : 40 779€
- . Charges exceptionnelles : 3 000€
- . Dotation provision : 4 000€
- . Virement à la section investissement : 533 139€

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 911 049€

- . Produits des services : 250 500€
- . Impôts et taxes : 738 795.20€
- . Dotations subventions : 511 123€
- . Autres produits de gestion : 121 100€
- . Atténuation de charges : 8 000€
- . Excédent de fonctionnement reporté : 281 530.80€

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 883 441.98€

- . Déficit : 44 205.50€
- . Rembt. du capital emprunt : 77 121€
- . Dépôt et cautionnement : 2000€
- . Autres groupements : 11 288.10€
- . Participation construction nelle caserne : 72 688€
- . Autres groupements : 52 411.73€
- . Projets d'investissement : 1 623 726.65€

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 883 441.98€

- . Dotation, fonds divers : 101 288.10€
- . Emprunt : 409 264.65€
- . Dépôt et cautionnement : 2000€
- . Subventions attendues : 719 718€
- . Excédent de fonctionnement : 65 620.50 €
- . Autres groupements : 52 411.73€
- . Vir de la section de fonctionnement : 533 139€

## EN 2023, LES PRINCIPAUX PROJETS STRUCTURELS SERONT :

- **Les réfections de la voirie**, impasse des Plots, accès de la caserne des pompiers, aménagement du parking route de Planzolles, chemin de l'Estrade et la sécurisation de la traversée de Notre Dame, Budget prévu : 474 480€
- **Stade de la Raze**, remplacement de la pelouse et réfection de l'éclairage du stade Budget prévu : 833 500€
- **Création d'un pumptrack**, (piste de vélos...) Sur le délaissé du département cédé à la commune, à côté de la maison de l'enfance et de la jeunesse Budget prévu : 120 000€
- **Salles polyvalentes**, rue de la République, remplacement des menuiseries extérieures Budget prévu : 38 300€
- **Ecole publique**, clôture de sécurité le long du parking et création d'un cheminement. Mobilier salle de la cantine, et stores occultants pare soleil pour deux classes Budget prévu : 25 900€
- **Logements communaux**, remplacements des volets Budget prévu : 32 420€

Des subventions d'équipement attendues ont également été inscrites en recette au budget des subventions, les investissements seront réalisés après notification de celles-ci.

D'autres investissements « dits courants », études, acquisitions de matériel, jeux d'enfants à l'espace Julienne Marcy et réfection de la clôture, reliures des registres...sont prévus au budget

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ADMR : 1 000 €
- Vieux boullons : 200 €
- Amicale boules Lyonnaise : 350 €
- Prévention routière : 180 €
- Ateliers créatifs : 400 €
- Association Païolive : 600 €
- ACCA chasse : 300 €
- Pendelhon : 300 €
- Comité d'animation : 2 500 €
- Rugby de Joyeuse : 600 €
- Athlétic Foot Cévennes : 2 000 €
- Hello'dance : 200 €
- Les amis de la musique : 300 €
- FNACA : 100 €
- La Péquelette : 700 €
- Educ'Ardèche : 300 €
- Schola Cantharel : 800 €
- Club de l'amitié : 300 €
- Sou de l'école : 6 000 €
- Sportif du collège : 300 €
- Ecole privée : 300 €



## BUDGET 2023 DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT



Depuis 1936 la commune gère la production et la distribution de l'eau potable de la commune. Depuis le 1er janvier 2022, le service de l'eau et de l'assainissement est en régie de recettes. Les factures sont adressées au redevable deux fois par an, **cette année la facture du 1er semestre comprendra l'abonnement et une estimation de la consommation basée sur l'année antérieure.** Les factures sont payables en mairie soit par chèque, carte bancaire, virement et espèces. Le budget de l'eau et assainissement a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 13 avril 2023

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 575 711.91€

- . Charges à caractère général : 426 000€
- . Autres charges de gestion courantes : 3 284€
- . Charges financières : 22 815€.
- . Charges exceptionnelles : 5 500€
- . Dotations aux amortissements : 24 215€
- . Virement à la section d'investissement : 862 621.04€
- . Amortissements : 231 276.87€

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 575 711.91€

- . Ventes de produits : 623 000€
- . Subvention d'exploitation : 3 500€
- . Autres produits gestion courantes : 700€
- . Recettes d'ordre : 82 473.38€
- . Excédent de fonctionnement : 866 038.43€

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 654 813.02€

- . Op. Travaux et assainissement : 1 510 003.54€
- . Remboursement capital emprunt : 62 336.00€
- . Amortissements : 82 473.48€

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 654 813.02€

- . Subventions d'équipement : 365 719€
- . Dotations et fonds divers : 50 000€
- . Amortissements : 231 276.87€
- . Virement section de fonctionnement : 817 621.04€
- . Excédent d'investissement reporté : 190 196.11€

## PROJETS D'INVESTISSEMENT

A la demande de l'Agence de l'eau, des compteurs de sectorisation seront posés sur le réseau du bas service afin de mieux contrôler les fuites d'eau. Travaux et maîtrise d'œuvre estimés à 35 000€. Subvention attendue de l'Agence de l'Eau.

Le projet de remplacement des canalisations d'eau sur environ 2 km et de l'assainissement du Péage à la Croisette sous le chemin du Brujas est bien avancé, le marché public sera prochainement déposé. Coût estimatif de l'opération : 950 000€ HT, une subvention de l'ETAT de 157 874€ nous a été notifiée ainsi qu'une subvention de 34 000€ de l'Agence de l'eau dans le cadre des économies d'eau attendues, sur un territoire dont la ressource est qualifiée en déficit quantitatif.

Une autre subvention est attendue de l'Agence de l'eau pour ce projet.

Achat d'un camion benne poids lourd.

Assainissement partiel sous le chemin de Gourgueyrol et sous le chemin du Rieublanquet.

Achat de terrain pour le périmètre de sécurité au captage de la source de TUREL.



Forage de la Pazuzette,  
remplacement de la pompe



Le **CCAS** anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal.

La mission du CCAS est axée en priorité vers la mise en œuvre d'actions d'animation et de solidarité à destination des séniors et de nos jeunes domiciliés sur le territoire communal, mais aussi à destination des administrés témoignant de difficultés particulières.

Le compte administratif permet d'effectuer le bilan financier de l'année. Il a été adopté dans son ensemble par le conseil d'administration lors de sa séance du 09 mars 2023.

Il est l'acte comptable de l'exécution du budget. Il permet de faire le relevé des réalisations des dépenses et recettes au cours de l'exercice écoulé par l'ordonnateur, le Président du CCAS.

Il est conforme au compte de gestion tenu par le comptable dépendant de la Direction des Finances Publiques.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 du CCAS

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	8 252.12€	Dotations, subventions	17 000.00€
Charges de personnel et frais assimilés	76.00€	Produits financiers	110.60€
Autres charges de gestion courantes	6 503.02€	Excédent de fonctionnement reporté	10 145.05€
Total	14 831.14€	Total	27 255.65€
Excédent	12 424.51€		

Les principales actions 2022 concernent :

Le repas des sages : 4 050€ - Les colis de Noël : 4 076€ - Aides aux familles pour la restauration de l'école publique : 4 012€ - Aides aux familles pour la restauration de l'école privée : 1 464€ - Participation à l'achat d'ordinateur pour les élèves entrant en sixième : 200€ - Subvention à l'association Beaume - Drobie ENTR'AIDE: 500€

#### BUDGET 2023 du CCAS

Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement qui s'équilibre à 23 424€

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	11 224€	Dotations et participations	11 000€
Charges de personnel et frais assimilés	100€	Excédent de fonctionnement	12 424€
Autres charges de gestion courantes	12 100€		

#### Projets du CCAS 2023 :

Repas des sages destinés aux habitants de Lablachère de 65 ans et plus.

Colis de Noël, destinés aux habitants de Lablachère de 80 ans et plus.

Aide aux familles pour la restauration scolaire.

Aide au permis de conduire en complément de pôle-emploi.

Participation à l'association ENTR'AIDE.

Aide à l'accueil.

Aide à l'achat d'un ordinateur pour les élèves entrant en sixième.

#### Communication de la liste minoritaire : EGAL

Avez-vous déjà assisté à un conseil municipal depuis les chaises réservées au public ? Vous êtes-vous déjà confrontés à la présentation des comptes de notre municipalité ? Sans doute répondrez-vous NON ! ...et c'est bien dommage ! Car l'exercice est, avouons-le, complètement surréaliste. Et pourtant, la présentation d'un budget est une épreuve qu'il faut suivre avec attention, même si elle peut paraître réservée aux techniciens. Derrière les chiffres, il y a les intentions des élus, leurs choix, leur programme et donc, les moyens qu'ils comptent y consacrer.

A Lablachère le budget est discuté et préparé en commission et présenté en conseil municipal. Le jargon utilisé est complexe et on ne peut pas dire qu'on croule sous les explications. Seulement voilà, chez EGAL, nous nous sommes petit à petit constitué notre propre grille de lecture et voici les questions que nous nous posons en lisant, chaque année, les lignes budgétaires : Quelles sont les dépenses de personnel (au-delà de la ligne des charges salariales) ? Quelles subventions sont attribuées par la commune, et quelle est la répartition (association culturelle, sportive, sociales - CCAS...) ? Quelles sont les principales dépenses d'équipement (travaux, acquisitions, ...) ? Quels sont les produits attendus des impôts locaux ? Quelles subventions (Etat, Région, Département, Agence de l'eau, ...) sont espérées pour les projets ? Où en sommes-nous de la dette et quelle est notre capacité d'autofinancement ? Répondre à ces questions ne fera pas de vous (ni de nous d'ailleurs) des experts en comptabilité publique mais cela vous permettra, peut-être, de comprendre ce que veut faire l'exécutif et les moyens qu'il se donne pour y arriver. Courage donc, apprenez comme nous à lire entre les lignes et si vous voulez en savoir un peu plus : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>. « Si l'élection donne bien un permis de gouverner, elle n'est ni assortie d'un Code de la route ni d'un permis à points », P. Rosanvallon. On ne lâche rien !

Pour les élus.es EGAL : Corinne LARCHER